



# Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe



NSC/Inf (2008) 8 final  
3 mars 2009

## **RAPPORT D'ACTIVITES POUR 2008**



<b>SOMMAIRE</b>
-----------------

<b>1.</b>	<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>2.</b>	<b>CADRE INSTITUTIONNEL</b>	<b>5</b>
<b>2.1</b>	<b>ORGANES STATUTAIRES DU CENTRE NORD-SUD</b>	<b>5</b>
<b>2.2</b>	<b>ETATS MEMBRES</b>	<b>8</b>
<b>2.3</b>	<b>ORGANES DU CONSEIL DE L'EUROPE ET SECRETARIAT GENERAL</b>	<b>9</b>
<b>2.4</b>	<b>AUTRES PARTIES PRENANTES DU CENTRE NORD-SUD</b>	<b>10</b>
<b>2.5</b>	<b>ETATS NON MEMBRES</b>	<b>12</b>
<b>2.6</b>	<b>ORGANISATIONS INTERNATIONALES</b>	<b>13</b>
<b>3.</b>	<b>PROJETS ET ACTIVITIES</b>	<b>14</b>
<b>3.1</b>	<b>EDUCATION A LA CITOYENNETE MONDIALE</b>	<b>14</b>
<b>3.2</b>	<b>JEUNESSE</b>	<b>18</b>
<b>3.3</b>	<b>DIALOGUE INTERCULTUREL</b>	<b>19</b>
<b>4.</b>	<b>PROCESSUS PERMANENTS</b>	<b>22</b>
<b>4.1</b>	<b>PRIX NORD-SUD</b>	<b>22</b>
<b>4.2</b>	<b>FORUM DE LISBONNE</b>	<b>23</b>
<b>5.</b>	<b>INFORMATION FINANCIERE</b>	<b>24</b>
	<b>Annexe 1 : Relevé des ressources financières</b>	<b>26</b>
	<b>Annexe 2 : Composition du Conseil Exécutif 2008-2010</b>	<b>30</b>
	<b>Annexe 3 : Organigramme du Centre Nord-Sud</b>	<b>31</b>

# 1 INTRODUCTION

La mission du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, ou Centre Européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales, est définie dans les Résolutions du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (89)14 du 16 novembre 1989 et (93)51 du 21 octobre 1993. Selon les statuts du Centre, l'objectif est de fournir un cadre à la coopération européenne pour sensibiliser le public aux questions d'interdépendance mondiale et promouvoir des politiques de solidarité conformes aux objectifs et principes du Conseil de l'Europe. Le Centre Nord-Sud est souvent présenté comme la fenêtre sur le monde du Conseil de l'Europe, son rôle étant d'affirmer la validité, au-delà du continent européen, des valeurs défendues par ce dernier.

L'année 2008 a permis au Centre Nord-Sud de consolider son rôle d'instrument majeur du Conseil de l'Europe pour le dialogue avec les régions voisines, répondant ainsi aux priorités définies par le Plan d'action de Varsovie. Ce rôle a été renforcé par l'adoption du Livre blanc du Conseil de l'Europe sur le dialogue interculturel en mai 2008 et la signature d'un Mémorandum d'accord entre le Conseil de l'Europe et l'Alliance des Civilisations en septembre 2008.

Conformément aux décisions prises lors de la réunion du conseil exécutif de novembre 2007, les trois premiers mois de l'année 2008 ont été marqués par une activité intense en matière de consultations et de contacts avec les Etats membres et les autres parties prenantes du CNS, pour recueillir leur point de vue sur la situation délicate que traversait le Centre et leurs attentes concernant le présent et l'avenir. Le nouveau directeur exécutif a ainsi rencontré tous les Etats membres du CNS au niveau de leurs Ambassadeurs à Strasbourg et à Lisbonne, lors de consultations bilatérales et/ou de réunions informelles restreintes. Il a également eu des contacts approfondis avec les autres parties prenantes du CNS (voir page 10).

Sur la base de ces consultations et contacts, le Directeur exécutif a préparé un **document stratégique sur l'avenir du Centre Nord-Sud**, qui a été soumis à la discussion du Conseil exécutif lors de sa réunion le 31 mars. Ce document était accompagné de deux documents conceptuels sur l'éducation et le jeunesse d'une part, le dialogue interculturel d'autre part. Ces documents dans leur ensemble présentent une vision claire et cohérente des atouts spécifiques du Centre et des opportunités qu'offre le contexte international actuel pour les mettre en valeur, ainsi que de ses priorités d'action pour l'avenir. Les orientations qui y sont définies doivent permettre au Centre de développer son potentiel de vecteur privilégié du Conseil de l'Europe dans les espaces euro méditerranéen et euro-africain, en s'appuyant sur les initiatives stratégiques en cours non seulement au sein du Conseil de l'Europe (Livre blanc sur le dialogue interculturel) mais aussi dans le contexte de l'Union européenne (Année européenne du dialogue interculturel, mise en œuvre de la stratégie commune issue du Sommet euro-africain de Lisbonne, relance du processus de Barcelone à travers le projet d'une Union pour la Méditerranée) et des Nations Unies (montée en puissance de l'initiative pour une « Alliance des civilisations »).

Le Conseil Exécutif a pris les décisions suivantes concernant le document stratégique. Il a :

- pris note du document stratégique (NSC/EC (2008) 3) présenté par le Directeur exécutif sur la base de ses consultations et contacts entre novembre 2007 et mars 2008 ;
- approuvé les lignes directrices proposées dans le document pour les actions futures à mener par le Centre Nord-Sud ;

- chargé le Secrétariat d'adapter le programme d'activités 2008 en tant que de besoin, et de préparer le programme d'activités et le budget pour 2009 et 2010 en conformité avec les directives proposées, à la lumière également des discussions tenues sur cette question.

Ces décisions, qui ont été confirmées par le Comité des Représentants des Etats membres lors de sa réunion du 18 avril, ont donné au CNS une « feuille de route » à la fois ambitieuse et réaliste pour l'avenir à court (automne 2008) et à moyen terme (printemps 2010).

Dans le domaine éducation et jeunesse, les points culminants de 2008 étaient le lancement d'un processus qui devrait mener à l'adoption d'une Recommandation sur l'éducation à la citoyenneté mondiale par le Comité des Ministres en 2009 et la signature d'un accord de gestion conjointe avec la Commission Européenne visant à promouvoir l'éducation à la citoyenneté mondiale dans les nouveaux Etats membres de l'UE, ainsi que la coopération Euro-Africaine en matière de jeunesse, pendant la période 2009-2011. En complément, le Centre a développé pendant l'année 2008, un ensemble d'activités de renforcement des capacités et de formation conçues pour stimuler la coopération Euro-Africaine en matière de jeunesse qui sera mise en œuvre avec le soutien de la Commission européenne à partir de 2009 dans le cadre du partenariat CdE/CE en matière de jeunesse.

Dans le domaine du dialogue interculturel, le Centre a organisé plusieurs activités en coopération avec la DGIV dans le cadre de la mise en œuvre des Recommandations du Livre Blanc. Il s'est également engagé dans un certain nombre de projets dans le processus « l'Union pour la Méditerranée » et est devenu l'un des membres fondateurs de l'Université Euro-méditerranéenne (EMUNI), créé en 2008.

Les processus permanents ont également été des moments-clés en 2008. En novembre le Centre Nord-Sud a tenu sa rencontre annuelle, le Forum de Lisbonne, en partenariat avec l'Alliance des civilisations, sur le thème « Le principe d'universalité des droits de l'homme et sa mise en œuvre aux niveaux international et régional ». Un programme de travail pour les années à venir a été adopté se concentrant sur certaines questions qui font plus particulièrement débat ou suscitent des difficultés ou différences de mise en œuvre importantes. En outre, le Centre a organisé en avril la 13<sup>ème</sup> Cérémonie officielle de remise du Prix Nord-Sud qui a été décerné à Mme Simone Veil et M. Kofi Annan au titre de l'année 2007. Au mois de juin le jury du Prix a décidé de décerner le Prix Nord-Sud 2008 à M. Jorge Sampaio et à sa Majesté la Reine Rania de Jordanie (la Cérémonie aura lieu le 16 mars 2009 à Lisbonne).

## 2 CADRE INSTITUTIONNEL

### 2.1 ORGANES STATUTAIRES DU CENTRE NORD-SUD

En 2008, un nouveau Conseil exécutif a été mis en place, avec un mandat allant de mars 2008 à mars 2010. Ce processus a été initié par le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe qui, le 18 janvier, a envoyé des lettres aux autorités concernées, leur demandant de désigner leurs représentants au sein du nouveau Conseil exécutif.

En réponse et à l'occasion de la 49<sup>e</sup> réunion du **Comité des Représentants des Etats membres**, qui a eu lieu à Strasbourg les 22 et 25 février, les Etats membres ont nommé Chypre, la Finlande, l'Allemagne, Malte, les Pays-Bas, Saint Marin, l'Espagne et la Suisse pour les représenter au Conseil exécutif.

**L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe** a nommé MM. Kimmo Sasi (Finlande) et Wolfgang Wodarg (Allemagne) en janvier, et le **Parlement européen** a nommé M. Ryszard

Czarnecki (Pologne) et M. Alain Hutchinson (Belgique) comme représentants en mars. Confirmation a également été donnée que l'Ambassadeur Pavan-Woolfe, Représentante de la **Commission européenne** auprès du Conseil de l'Europe, participerait au nouveau Conseil exécutif.

Le **Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux** a confirmé que les trois représentants du précédent Conseil exécutif (M. Jean-Claude Freçon, M. Carlos Pinto, Mme Ludmila Sfirloaga) continueraient leur mandat au sein du nouveau Conseil exécutif jusqu'en octobre 2008. Dans l'intervalle, le siège laissé vacant à la suite du départ du Congrès du quatrième représentant, M. Ken Bodfish, en 2007, sera occupé par M. Yavuz Mildon (Turquie), Président de la Chambre des Régions. En octobre, la composition de ses représentants a changé, à travers la confirmation de M. Jean-Claude Freçon (France) et Mme Ludmila Sfirloaga (Roumanie) et la nomination de M. Ian Micallef (Malte).

En janvier, la **Conférence des OING du Conseil de l'Europe** a nommé sa présidente, Mme Annelise Oeschger, et le président du regroupement Nord-Sud, M. Michel Julien. Concernant les quatre sièges restants des **représentants de la société civile**, le Bureau a accepté, lors de la réunion du 25 janvier, d'inviter le Forum Européen de la Jeunesse et le Réseau Europe d'éducation à la citoyenneté mondiale (GENE), tous deux précédemment représentés, à occuper deux sièges. Pour les deux autres sièges, le Bureau a demandé au Directeur exécutif et au Président d'émettre des propositions. En conséquence, le Bureau a accepté la proposition du Président d'inviter la Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement (CONCORD) et l'Institut européen des itinéraires culturels, comme représentants pour la période 2008-2010.

Le Bureau a également demandé au Président et au Directeur exécutif de proposer de possibles **représentants du Sud**. Après avoir établi les contacts nécessaires, le Président a proposé les candidats suivants: le Professeur Ben Turok, Membre du Parlement sud-africain, membre du Conseil exécutif depuis 2004, et M. Habib Ben Yahia, Secrétaire Général de l'Union du Maghreb arabe, que le Président a rencontré lors de sa visite au Maroc en février 2008. Suite à l'accord des Membres du Bureau, le Professeur Ben Turok et M. Habib Ben Yahia ont été invités officiellement par le Secrétaire Général à siéger au sein du conseil exécutif.

**Le nouveau Conseil exécutif** a été formellement constitué sur cette base le 31 mars. Il a pris notamment les décisions suivantes :

- sur la base d'une proposition de l'Ambassadeur de Suisse et à la lumière de la confirmation de M. Frey qu'il était disposé à continuer à présider le Conseil exécutif pour l'année prochaine, qui sera décisive pour le Centre Nord-Sud, a réélu M. Claude Frey (Suisse) en tant que Président ;
- a convenu de mettre la question de la Présidence du Conseil exécutif à l'ordre du jour de sa réunion de printemps 2009, en relation avec la préparation du 20<sup>ème</sup> anniversaire du Centre Nord-Sud ;
- a exprimé sa gratitude pour les contributions volontaires de la Slovaquie (9150 euros) et du Portugal (23900 euros) pour soutenir le travail du Centre Nord-Sud, en particulier dans le domaine de la coopération en matière de jeunesse ;
- a convenu que la composition de son **Bureau** pour la période 2008-2010 serait la suivante:
  - Suisse (Représentant du Comité des Représentants des Etats membres, Présidence)
  - Espagne (Représentant du Comité des Représentants des Etats membres)
  - M. Kimmo Sasi (Représentant parlementaire)
  - M. Yavuz Mildon<sup>1</sup> (Représentant du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe)

<sup>1</sup> En octobre 2008, Mme Ludmila Sfirloaga a été nommée membre du Bureau, remplaçant M. Mildon.

- Mme Annelise Oeschger (Représentante de la société civile).

La Commission européenne a aussi confirmé sa participation au sein du Bureau, à travers l'Ambassadeur Pavan-Woolfe ou son suppléant, M. Jérôme Legrand, chargé des relations avec le Conseil de l'Europe à la DG-Relex.

Suite à la requête formelle soumise par Mme Annelise Oeschger, présidente de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe, concernant la parité entre les sexes au niveau des représentations de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, du Parlement européen et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, le Conseil exécutif a invité le Président et le Directeur exécutif à contacter chacune de ces institutions afin d'attirer leur attention sur l'absence de parité parmi les représentants désignés pour siéger au sein du Conseil exécutif, et afin qu'ils étudient les mesures à adopter pour corriger ce déséquilibre.

A la suite des contacts établis par le Directeur exécutif et le Président, l'Assemblée parlementaire a nommé deux représentants suppléants, toutes deux des femmes, au Conseil exécutif : Mme Maria Manuela de Melo (Portugal) et Mme Antigoni Papadopoulos (Chypre). Le Parlement européen a également désigné deux suppléantes : Mme Marie-Arlette Carlotti (France) et Mme Madeleine Jouye de Grandmaison (France). Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe a aussi nommé une représentante suppléante, Mme Esther Maurer (Suisse).

Le nouveau **Bureau** a eu sa première réunion le mardi 1<sup>er</sup> avril 2008. Pendant cette réunion, la Directrice Générale de l'Éducation, de la Culture et du Patrimoine, de la Jeunesse et du Sport, Mme Gabriella Battaini-Dragoni, a donné des informations sur les développements récents sur la préparation du Livre blanc sur le dialogue interculturel, qui a été adopté par la suite à la Session ministérielle en Mai 2008. Elle a également présenté la nouvelle campagne anti-discrimination du Conseil de l'Europe qui a été lancée en mai 2008. Pendant la réunion, le Bureau a aussi examiné avec attention le calendrier d'activités 2008 du Centre en vue de savoir quel membre du Bureau pourrait être associé avec les activités principales qui sont organisées au cours de l'année. Le prix Nord-Sud a été également sujet de discussion.

La 50<sup>e</sup> réunion du **Comité des Représentants des Etats membres** a eu lieu à Strasbourg le 18 avril 2008. Pendant cette réunion, le Représentant Permanent de l'Allemagne, l'Ambassadeur Eberhard Kölsch, a été élu Président et le Représentant Permanent de la Grèce, l'Ambassadeur Athanassios Dendoulis, Vice-Président pour la période 2008-2010. L'autre point principal sur l'ordre du jour concernait le document stratégique sur l'avenir du Centre Nord-Sud. En vue de cette discussion, la réunion a été ouverte aux Etats non membres du Centre Nord-Sud, et des représentants de l'Autriche, de la France, du Japon, de la Pologne, de la Roumanie et de la Serbie ont ainsi participé à la réunion. Le Comité des Représentants a accueilli avec satisfaction le document stratégique et a confirmé les décisions prises à ce sujet par le Conseil exécutif.

Le 19 juin s'est tenue une **réunion du Bureau** du Conseil exécutif à Lisbonne. Il a été réconfortant de constater que tous les membres du Bureau étaient présents ou s'étaient fait représenter. Outre l'examen de la mise en œuvre du programme 2008, le Bureau a débattu d'un projet d'accord de coopération proposé par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, signé le 2 décembre 2008 (voir page 9).

Le Bureau s'est également penché sur la proposition de la directrice générale de la Direction générale de l'éducation, de la culture et du patrimoine, de la jeunesse et du sport (DGIV), Mme Gabriella Battaini, d'inviter les organisations internationales ayant signé un accord de coopération avec le Conseil de l'Europe présentant un intérêt pour le travail du Centre Nord-Sud à assister aux futures réunions du Conseil exécutif. Le Bureau a salué cette proposition et a

donné son aval. À la date de la réunion du Bureau, les organisations concernées étaient : l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation de la Ligue des Etats arabes pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), la Fondation Anna Lindh, l'Alliance des civilisations et l'Organisation internationale de la francophonie. Cette liste sera complétée en fonction des évolutions futures en vue d'inclure, entre autres, l'accord de coopération entre le Conseil de l'Europe et la Communauté des pays de langues portugaise (CPLP) qui devrait être signé dans un avenir proche.

Suite à cette réunion, les membres du Bureau se sont réunis en leur qualité de membres du **Jury du Prix Nord-Sud 2008** (voir page 22).

La 51<sup>e</sup> réunion du Comité des représentants des Etats membres s'est tenue le 3 octobre à Strasbourg. Le Comité des représentants a examiné le projet de budget pour 2009 et a fixé le plafond de ses contributions obligatoires pour 2009 et approuvé la répartition des contributions. Il est important de noter que le budget 2009 a été préparé en tenant compte de la perspective qu'un accord de partenariat avec la Commission européenne dans les domaines de l'éducation à la citoyenneté mondiale et de la coopération euro-africaine en matière de jeunesse, portant sur un montant de 300 000 € par an (pendant trois ans), sera signé en novembre, et qu'une dimension euro-africaine sera incluse dans l'accord de partenariat Conseil de l'Europe/Commission européenne en matière de jeunesse à partir de 2009 (200 000 € par an). Par conséquent 400 000 euros supplémentaires ont été ajoutés au budget. De ce fait, le Centre a été en mesure de proposer un taux de croissance nominale zéro pour les contributions des Etats membres pour 2009.

Le 12 novembre, s'est tenue la 40<sup>ème</sup> réunion du Conseil Executif, réuni en composition complète (ce qui inclut la participation de la Commission européenne, du Parlement européen, de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, du Congrès et de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe). Il a adopté à l'unanimité le programme d'activités et le budget 2009, et, en outre :

- a exprimé sa gratitude pour les contributions volontaires de 25.000€ et 30.000€ versées respectivement par le Liechtenstein et par l'Espagne au Centre Nord-Sud ;
- a eu un échange de vues avec le Président du comité directeur de l'éducation, M. César Birzea, et a accueilli avec intérêt les propositions de M. Birzea visant à renforcer la coopération entre le CNS et les directions compétentes du Conseil de l'Europe ;
- a approuvé l'accord de coopération entre le Centre Nord-Sud et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, et a autorisé le président du Conseil exécutif et le directeur exécutif à signer l'accord de coopération à la prochaine session du Congrès le 2 décembre 2008 ;
- a accueilli favorablement et approuvé les lignes directrices proposées sur l'accès aux documents du Centre Nord-Sud et a confié au Secrétariat la mise en œuvre de ces directives avec effet immédiat.

## 2.2 ETATS MEMBRES

Le début de l'année 2008 a été marqué par un événement important, avec l'adhésion de la **République du Monténégro** au Centre Nord-Sud. Cette décision, qui a constitué le premier résultat tangible des efforts de contacts entrepris depuis décembre par le nouveau Directeur exécutif, a été notifiée par la Représentation permanente du Monténégro auprès du Conseil de l'Europe au Secrétaire général en février, et a pris effet au 1<sup>er</sup> mars. En conséquence, le

Représentant Permanent du Monténégro auprès du Conseil de l'Europe a participé à la réunion du Conseil exécutif le 31 mars à Lisbonne, et a été représenté aux deux réunions du Comité des Représentants des Etats membres les 18 avril et 3 octobre respectivement. Elles furent l'occasion de commencer le processus d'intégration de ce nouvel Etat membre au sein des activités du Centre Nord-Sud. Des discussions sont en cours sur la possibilité d'organiser une conférence de sensibilisation sur le Centre Nord-Sud au Monténégro en 2009 ou 2010.

En parallèle au processus de consultation mené par tous les Etats membres, les contacts étroits avec les **autorités portugaises** se sont poursuivis, en particulier à travers deux réunions de travail importantes avec le Secrétaire d'Etat aux Affaires Européennes, M. Lobo Antunes, et le Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères et à la Coopération, M. Cravinho. Ces entretiens ont confirmé le fait que le Centre Nord-Sud peut compter sur le soutien total du Portugal, et ils ont largement contribué à la préparation et au bon déroulement des visites du Directeur exécutif à Bruxelles en janvier et en mai (voir page 10).

Les 13 et 14 mars, le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, M. Terry Davis, a effectué une visite officielle en **Norvège**. Il a rencontré Mme Tora Aasland (Ministre de la Recherche et de l'Education Supérieure), avec qui il a discuté du travail du Conseil de l'Europe sur le dialogue interculturel et interreligieux, et du **Centre européen sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation interculturelle** (« **Centre Wergeland** ») fondé par le gouvernement norvégien à Oslo. Le Secrétaire Général a exprimé le souhait que ce Centre puisse établir une coopération étroite avec le Centre Nord-Sud. Suite à cela, le Centre Nord-Sud a accueilli une délégation norvégienne menée par M. Gunnar Mandt, Directeur général adjoint au ministère de l'éducation et chargé de mettre en place le nouveau centre, pour une visite à Lisbonne le 29 septembre, afin de discuter des perspectives de coopération.

Les 27 et 28 mai 2008, la Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe, Mme Maud de Boer-Buquicchio, a effectué une visite officielle aux **Pays-Bas**. Lors de ses entretiens avec le Ministre des Affaires étrangères, M. Verhagen, l'accent a été mis sur l'importance de se concentrer sur la protection/promotion des valeurs fondamentales du CdE – droits de l'homme, démocratie, Etat de droit – et sur la complémentarité entre l'UE et le Conseil de l'Europe. Les récents efforts du CNS à cet égard ont été soutenus.

Le 30 septembre 2008, **Malte** a annoncé sa décision, motivée par des contraintes budgétaires, de se retirer de l'Accord partiel le 31 décembre 2008. Le Comité des représentants des Etats membres, lors de sa réunion le 3 octobre, a pris note de cette décision avec un profond regret et a demandé instamment aux autorités maltaises de reconsidérer leur position, en prenant en compte les développements récents survenus au Centre Nord-Sud et les priorités politiques actuelles en Europe.

### **2.3 ORGANES DU CONSEIL DE L'EUROPE ET SECRETARIAT GENERAL**

Le Directeur exécutif s'est rendu au siège de Strasbourg à l'occasion de trois sessions de l'Assemblée Parlementaire du CdE, en janvier, avril et octobre. Dans ce contexte, il a eu des échanges de vues avec les deux **Commissions de l'APCE** les plus pertinentes pour le travail du CNS (la Commission sur les affaires économiques et le développement ainsi que la Commission sur l'éducation, la science et la culture) et avec le regroupement Dialogue et Solidarité Nord-Sud de la **Conférence des OING** du CdE.<sup>2</sup> Il a été conforté par le vif intérêt et le soutien marqué qui sont ressortis de ces entrevues. Ceci confirme que le CNS peut compter sur ses parties prenantes au niveau parlementaire et de la société civile.

<sup>2</sup> Suite à la réforme des structures de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe, le regroupement « Dialogue et Solidarité Nord- Sud est devenu un group transversal consacré à « l'Europe et les défis globaux »

L'intérêt et l'engagement du **Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe** envers le Centre Nord-Sud se sont confirmés en 2008 à travers l'échange de vues organisé avec le Président du Conseil exécutif, M. Claude Frey, à Malaga, en mars, et la signature d'un Accord de coopération entre les deux institutions le 2 décembre 2008. Cet Accord, inspiré de celui signé entre le Centre Nord-Sud et l'Assemblée parlementaire en 2005, vise à développer le partenariat entre les deux structures et à encourager l'action commune dans des domaines d'intérêt partagé. L'Accord a été signé par le Président et le Secrétaire Général du Congrès et le Président et le Directeur exécutif du Centre Nord-Sud à l'occasion de la session d'automne du Congrès à Strasbourg.

Lors de leur 118e session, qui s'est tenue à Strasbourg le 7 mai 2008, les Ministres des Affaires étrangères des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe ont pris un ensemble de décisions qui forment un agenda politique pour le Centre Nord-Sud. Ils ont en particulier :

- souligné l'importance de la relation avec l'Union européenne, deux ans après la publication du rapport Junker et un an après la signature du **Mémorandum d'accord entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne**, en appelant à un renforcement de la coopération à tous les niveaux (une perspective dans laquelle s'inscrit pleinement le Centre Nord-Sud, dont la Commission européenne et le Parlement européen sont des parties prenantes) ;
- donné leur accord pour la signature d'un **Mémorandum d'accord entre le Conseil de l'Europe et l'Alliance des Civilisations**, pour la mise en œuvre duquel le Centre Nord-Sud est appelé à jouer un rôle spécifique en tant que « pont entre le Conseil de l'Europe et ses régions voisines » ;
- lancé le **Livre blanc du Conseil de l'Europe sur le dialogue interculturel**, approuvé par leurs Délégués, qui prévoit diverses orientations pour la promotion du dialogue interculturel, du respect et de la compréhension mutuels, basées sur les valeurs fondamentales de l'Organisation et souligné l'importance d'assurer la visibilité appropriée du Livre Blanc, en appelant le Conseil de l'Europe et ses Etats membres, ainsi que les autres parties prenantes concernées, à apporter un suivi adéquat aux recommandations du Livre Blanc.

## 2.4 AUTRES PARTIES PRENANTES DU CENTRE NORD-SUD

Parmi les priorités principales du nouveau Directeur exécutif du Centre Nord-Sud en 2008, se trouvaient le renouvellement et le renforcement des liens et de la coopération avec la **Commission européenne** et le **Parlement européen**, deux institutions clés de l'Union européenne, qui ont apporté un solide soutien au Centre Nord-Sud jusqu'en 2003 et ont pris leurs distances depuis (le fait que ni la Commission européenne, ni le Parlement européen n'aient occupé leurs sièges statutaires lors du Conseil exécutif du Centre Nord-Sud en étant le signe le plus évident).

Du 29 au 31 janvier, le Directeur exécutif s'est rendu à Bruxelles afin de nouer des contacts officiels avec ces deux institutions. En ce qui concerne la Commission européenne, un des objectifs de la mission était de recueillir les réactions de la Commission sur deux nouveaux **programmes communs** entre le CNS et la CE proposés par le Centre:

- la première proposition concernait l'éducation à la citoyenneté mondiale, et son objectif principal était d'étendre le travail du Centre aux nouveaux Etats membres européens venant d'Europe centrale, d'Europe de l'Est et des Balkans ;

- la seconde proposition concernait le suivi du Sommet Europe-Afrique de la jeunesse, facilité par le Centre Nord-Sud, co-financé par la Commission européenne et organisé conjointement avec des organisations de la jeunesse juste avant le Sommet UE-Afrique des chefs d'Etat ou de gouvernement à Lisbonne en décembre 2007.

Les différents entretiens avec la Commission européenne (DG Dev, DG EaC, EuropeAid, DG Relex) ont été globalement très positifs et les contacts se sont poursuivis depuis lors.

Suite à une réunion bilatérale le 11 mars et une deuxième visite de travail du Directeur exécutif à Bruxelles les 7 et 8 mai, l'objectif du Centre Nord-Sud de conclure un programme de trois ans avec EuropeAid sur l'Education à la citoyenneté mondiale, qui inclurait également une dimension euro-africaine et s'élèverait à 300 000 euros par an, a été confirmé. Le projet vise à contribuer aux efforts de la Communauté internationale pour une plus grande sensibilisation de l'opinion publique et son soutien éclairé aux questions relatives à la coopération au développement, et à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Le projet est fondé sur deux piliers principaux : premièrement, le renforcement de l'éducation à la citoyenneté mondiale dans les nouveaux Etats membres de l'Union européenne et, deuxièmement, la promotion de la coopération Afrique-Europe dans le domaine de la jeunesse dans le cadre de la stratégie UE/Afrique. Il cible principalement les acteurs de la société civile et les autorités locales. Le Centre Nord-Sud sera chargé de la mise en œuvre de ce projet à travers une collaboration étroite avec des acteurs non-étatiques et des réseaux de la société civile, tels que CONCORD et le Forum européen de la Jeunesse.

Les dernières étapes politiques dans le cadre de la préparation de l'accord conjoint de gestion ont été conclues avec succès en juin (approbation du projet par les Etats membres de l'UE lors de la réunion du Comité concerné) et en juillet (avec l'approbation silencieuse du Parlement européen). Sur la base des consultations menées en août et en septembre, une version finale de la demande a été adressée à la CE (DG AIDCO) le 15 octobre. Le 27 novembre, les deux institutions ont signé l'accord conjoint de gestion. Le projet, lancé entre janvier et mars 2009, sera poursuivi pour une période de trois ans (2009-2011) pour un montant total s'élevant à environ 1 300 000 euros, auquel la Commission européenne participe à hauteur de 900 000 euros et le Centre Nord-Sud à hauteur de 400 000 euros.

En plus de la dimension euro-africaine incluse dans l'Accord conjoint de gestion, des discussions ont été menées avec la Commission européenne tout au long de l'année 2008 concernant d'autres possibilités de suivi du Sommet Europe-Afrique de la Jeunesse. Ceci a conduit à une décision positive prise le 27 octobre d'inclure une dimension "euro-africaine" dans l'actuel partenariat jeunesse CE/CdE. Le Centre Nord-Sud s'est vu confier la mise en œuvre de cette dimension euro-africaine à partir de 2009, sur la base d'une enveloppe de 200 000 euros (co-financée par la CE et le Centre Nord-Sud). Ceci se matérialisera par une formation et un programme de renforcement de capacités composé de trois stages de formation pour l'année 2009 : un destiné aux dirigeants d'organisations de la jeunesse, un stage de formation de longue-durée pour les formateurs de la jeunesse et un stage de formation pour les dirigeants d'organisations de la jeunesse issus de la diaspora africaine et pour les groupes de la jeunesse.

A l'occasion de ses deux visites à Bruxelles en 2008, le Directeur exécutif a également eu des contacts avec le **Parlement européen**. Ces contacts ont abouti à la nomination par le Parlement européen des représentants au sein du Conseil exécutif du Centre Nord-Sud. Ces nominations ont permis la participation du Parlement européen, non seulement aux réunions du Conseil exécutif mais aussi à l'événement annuel du Centre Nord-Sud, le Forum de Lisbonne.

Le Directeur exécutif a également saisi l'opportunité de sa visite à Bruxelles en mai 2008 pour initier des contacts avec la **plateforme CONCORD**, et le Secrétariat du **Comité des Régions de l'Union européenne**. En outre, le 9 mai à Lisbonne, il a participé à une réunion avec des représentants clés du **Réseau Europe d'éducation à la citoyenneté mondiale (GENE)**. Ces réunions ont ouvert des perspectives pour une coopération fructueuse entre le Centre Nord-Sud et le Comité des Régions de l'UE ainsi que des perspectives pour une coopération renforcée entre le Centre Nord-Sud et certains acteurs principaux dans les domaines du développement et de l'éducation à la citoyenneté mondiale, tels que la plateforme DEEEP/CONCORD et le réseau GENE.

## 2.5 ETATS NON MEMBRES

Au cours de sa session de janvier, l'Assemblée parlementaire a tenu une discussion plénière sur la coopération entre le Conseil de l'Europe et **les pays du Maghreb**, sur la base d'un rapport de Mme Durrieu (France). La résolution et la recommandation adoptées à cette occasion mentionnent explicitement la perspective pour le Maroc, l'Algérie et la Tunisie de devenir membres du Centre Nord-Sud.

Afin de capitaliser sur cette dynamique politique, le Président du Conseil exécutif, a effectué une visite de travail dans chacun des trois pays du Maghreb en 2008. Il a d'abord visité le **Maroc** du 4 au 8 février, en conjonction avec les « Rencontres de Tanger », organisées par le Centre Nord-Sud (voir page 19). Il a été reçu officiellement par le Maire de Tanger, le Gouverneur de Tanger, la Ministre de la Culture du Maroc, le Directeur général des relations bilatérales au Ministère des Affaires étrangères, le Secrétaire Général de l'Union du Maghreb Arabe, le Maire de Rabat et le Ministre de la Justice et Président de l'Assemblée parlementaire méditerranéenne. Par ailleurs, il a eu un long entretien téléphonique avec M. André Azoulay, conseiller de Sa Majesté le Roi Mohamed VI.

Le Président a présenté la mission et l'action du Centre Nord-Sud à ses interlocuteurs et souligné l'importance d'une éventuelle adhésion du Maroc au Centre Nord-Sud. A la suite de cette visite, et sur la base du rapport du Président, le Conseil exécutif a tenu, lors de sa réunion le 31 mars, un échange de vues avec l'ambassadeur du Maroc à Lisbonne sur les perspectives de coopération future entre le Centre Nord-Sud et le Royaume du Maroc. Il a aussi adopté son avis sur la Recommandation 1825 (2008) sur le renforcement de la coopération avec les pays du Maghreb, suite à une demande du Comité des Ministres, et confié le suivi de cette question au Secrétariat.

Avec le même objectif, le Président a effectué des visites en **Algérie** et en **Tunisie**, plus tard dans l'année, associant ces visites avec sa participation au symposium « Les journées arabes pour une compréhension mutuelle », tenues à Tunis les 27 et 28 octobre, et à la conférence sur l'interprétation constitutionnelle qui a eu lieu à Alger les 30 et 31 octobre (voir page 19).

Le Président a établi de nouveaux contacts avec les autorités des deux pays et présenté le travail du Centre Nord-Sud et les activités de coopération visant à renforcer le dialogue qui a été développé avec les trois pays du Maghreb depuis 1994. L'adhésion de la Tunisie et de l'Algérie au Centre Nord-Sud a été abordée par le Président du Conseil exécutif. Il a été décidé, d'un commun accord entre le Président du Centre Nord-Sud et les autorités tunisiennes et algériennes, que le processus d'adhésion pourrait se développer à travers des contacts plus approfondis. Dans cette perspective, la possibilité d'organiser des conférences de sensibilisation au Centre Nord-Sud/Conseil de l'Europe en 2009 a été discutée avec les autorités des deux pays.

Le 10 mars, la Secrétaire Générale Adjointe du Conseil de l'Europe, Mme Maud de Boer-Buquicchio, a rencontré M. Krzysztof Stanowski (Sous-Secrétaire d'Etat, Ministère de

l'Education Nationale de la **Pologne**). M. Stanowski était à Strasbourg pour participer à la session plénière annuelle du Comité Directeur de l'Education (CDED). Il a annoncé le soutien de la Pologne quant à l'adoption d'un texte normatif sur l'Education pour la Citoyenneté Mondiale, et a déclaré qu'il voulait explorer les possibilités d'un renforcement de la coopération de la Pologne avec la direction de la Jeunesse de la DGIV et avec le Centre Nord-Sud.

La réunion du Comité des Représentants des Etats membres du 18 avril 2008 a coïncidé avec la visite officielle du **Ministre Français des Affaires étrangères**, M. Kouchner, au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Pendant son discours à l'Assemblée parlementaire, celui-ci a fait référence au processus qui vise à la création d'une « Union pour la Méditerranée » au début de la présidence française de l'UE en juillet. M. Kouchner a invité le Conseil de l'Europe et l'Union européenne à « travailler ensemble sur des projets concrets » et à « partager des ambitions communes ». Le Centre Nord-Sud aurait évidemment un rôle essentiel à jouer dans cette coopération. A titre de suivi, une lettre a été envoyée par le Président du Conseil exécutif à M. Kouchner le 30 avril, afin de présenter les récentes activités et les perspectives futures du Centre et d'inviter la France à participer et à soutenir des activités spécifiques organisées par le Centre. Le Directeur exécutif du Centre Nord-Sud s'est également rendu à Paris le 10 septembre pour examiner les possibilités de coopération, notamment dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne. La réponse adressée par M. Kouchner le 17 septembre au Président du Conseil exécutif montre l'appréciation positive de la France quant au travail effectué par le Centre Nord-Sud et la volonté politique de coopération avec ce dernier, notamment dans le contexte de l'Union pour la Méditerranée.

Sur initiative conjointe du Centre Nord-Sud et de l'Assemblée Parlementaire (Commission de la Culture, de la Science et de l'Éducation), a eu lieu le 31 octobre, à Cidade da Praia (Cap-Vert), une conférence sur l'**Éducation et le Dialogue Interculturel**, accueillie par l'Assemblée nationale du Cap-Vert. La présidence portugaise de la **CPLP (Communauté des pays de langue portugaise)**, qui a commencé en juillet 2008, et les autorités du Cap-Vert (par l'entremise de l'Ambassade du Cap-Vert à Lisbonne) se sont associées à cette initiative et lui ont apporté leur soutien sans réserve.

Cette réunion a eu pour but de faciliter le dialogue au sens du partage des points de vue et de mettre en avant des exemples de bonnes pratiques, entre les parlementaires et les experts d'Europe et de l'Afrique subsaharienne sur des questions prioritaires liées à l'éducation et au dialogue interculturel. Près de 100 participants, de différents profils ont assisté à la Conférence qui a été largement couverte par les medias locaux.

L'organisation de cette Conférence au **Cap-Vert** a également été l'opportunité pour le Directeur du Centre d'établir des contacts directs avec les autorités officielles du Cape-Vert, en particulier avec le Ministre des Affaires Etrangères et la Ministre de l'Education, en vue de développer de façon plus structurelle la coopération déjà existante entre ce pays et le Centre.

## 2.6 ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Une déclaration commune sur le renforcement de la coopération entre le Conseil de l'Europe et l'**Organisation internationale de la Francophonie** (OIF) a été adoptée par le Comité des Ministres le 22 février 2008. La participation de l'OIF aux activités du Centre Nord-Sud en matière de dialogue interculturel (fondées sur le Livre blanc sur le dialogue interculturel du Conseil de l'Europe) et d'éducation globale a été mentionnée explicitement dans le document d'accompagnement à cette déclaration. L'accord de coopération a été officiellement signé le 23 avril à Strasbourg par les deux Secrétaires Généraux, M. Terry Davis et Abou Diouf.

**Le Memorandum d'accord entre le Conseil de l'Europe et l'Alliance des civilisations**, qui a été signé le 29 septembre à l'occasion de la visite du Haut Représentant des Nations unies pour l'Alliance de Civilisations, M. Jorge Sampaio, au Conseil de l'Europe, a constitué un important développement. Le Centre Nord-Sud se félicite du rôle spécifique qui lui est confié, et, dans ce contexte, a eu le plaisir d'organiser la première activité conjointe Centre Nord-Sud/Alliance des Civilisations dans le cadre du nouveau Memorandum d'accord, à savoir le Forum de Lisbonne, qui a eu lieu les 10 et 11 novembre à Lisbonne (voir page 23).

Le 2 décembre 2008, à l'occasion de la **conférence des Ministres de la culture** à Bakou sur « le dialogue interculturel comme fondement de paix et de développement durable en Europe et dans les régions voisines » (voir page 23), l'acte formel de création de la « plate-forme de Faro » a été signé par le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe et la directrice des politiques culturelles et du dialogue interculturel de l'UNESCO. Cette plate-forme, dont la mise en place avait été initiée lors de la conférence des ministres européens de la culture à Faro (Portugal) en octobre 2005, vise à établir une coopération concrète et systématique entre les organisations signataires, sur la base de leur objectif commun de « promouvoir le dialogue interculturel fondé sur les valeurs universelles, l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit ». Créée sous l'égide du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO, elle est ouverte à d'autres partenaires institutionnels oeuvrant dans la région euro-méditerranéenne ou dans d'autres régions. Le même jour, l'Alliance des Civilisations a été accueillie au sein de la plate forme de Faro, qui revêt donc désormais une composition tri-partite.

### **3 PROJETS ET ACTIVITES**

#### **3.1 EDUCATION A LA CITOYENNETE MONDIALE**

Outre la signature de l'Accord de gestion conjointe avec la Commission européenne (voir page 10), l'évènement le plus important dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté mondiale, en 2008, a été le lancement du processus devant mener à l'adoption d'une **recommandation sur l'éducation à la citoyenneté mondiale par le Comité des Ministres**.

Dans le cadre de ses activités pour 2007, le Centre a développé un **Guide de l'éducation à la citoyenneté mondiale**, pour permettre aux éducateurs des secteurs formel et non formel de mettre en œuvre la citoyenneté mondiale dans leurs contextes respectifs et de renforcer les pratiques et les politiques d'éducation à la citoyenneté mondiale. Il a été proposé que ce Guide, associé aux initiatives précédentes (telles que la Déclaration de Maastricht sur l'éducation à la citoyenneté mondiale de 2002), constitue une base pour le lancement en 2008 d'un processus de consultation devant mener à l'adoption par la Comité des Ministres d'une Recommandation soutenant l'éducation à la citoyenneté mondiale dans les pays membres du Conseil de l'Europe. Le **Comité directeur du Conseil de l'Europe sur l'éducation (CDED)** s'est réuni à Strasbourg du 10 au 12 mars et le Centre a participé à cette réunion afin de présenter son travail et d'obtenir le soutien du CDED. Le Comité directeur a pris la décision de soutenir la proposition de lancer un processus menant à une Recommandation du Comité des Ministres sur l'éducation à la citoyenneté mondiale, sur la base des principes contenus dans la Déclaration de Maastricht et des orientations concrètes présentés dans le Guide du Centre Nord-Sud.

Une première réunion du groupe de travail sur le projet de recommandation s'est tenue à Strasbourg le 27 juin 2008. D'importants représentants du secteur de l'éducation y ont pris part, notamment des représentants du Comité directeur du Conseil de l'Europe sur l'éducation, des représentants parlementaires et gouvernementaux, des membres de la Commission du Congrès sur l'éducation, des représentants de la société civile, dont le Président de la Conférence des OING, le Forum européen de la jeunesse, CONCORD et le réseau de la Semaine de l'éducation à

la citoyenneté mondiale. Les participants ont débattu du contenu et des grandes lignes d'un premier projet de recommandation, en s'appuyant sur la Déclaration de Maastricht et d'autres documents pertinents. Il a été décidé de créer un groupe de travail représentatif des différentes parties prenantes chargé de la rédaction de la recommandation.

Ce groupe de rédaction restreint, composé de représentants de Concord, du Forum européen de la jeunesse, du Réseau Europe d'éducation à la citoyenneté mondiale (GENE), du Réseau de la Semaine de l'éducation à la citoyenneté mondiale et du Comité directeur du Conseil de l'Europe sur l'éducation, s'est réuni pour la première fois le 13 novembre pour une première lecture du projet de recommandation. Suite à cela, un projet consolidé a été présenté à la réunion du Bureau du CDED à Strasbourg les 4 et 5 décembre pour avis. Le Bureau du CDED a décidé de consulter les différents groupes consultatifs ad hoc dans le domaine de l'éducation (éducation à la citoyenneté, enseignement de l'histoire, éducation interculturelle) pour des contributions collectives sur le projet de recommandation en 2009.

Le Centre a aussi eu l'opportunité, lors de la réunion du CDED en mars, de présenter l'ensemble de son travail au Comité directeur. L'accent a été mis sur le fait que le Centre, depuis qu'il est devenu partie intégrante de la DGIV en mai 2006, a fait des efforts soutenus pour identifier les complémentarités entre le Centre et le Secrétariat à Strasbourg. Un exemple de cette coopération en 2008 a été la participation du Centre à une réunion du groupe de conseil ad hoc de la Direction de l'éducation les 17 et 18 janvier à Strasbourg dans le but de préparer la rencontre d'experts sur le thème « **L'enseignement de l'histoire en Europe: l'image de l'autre dans le contexte de la mondialisation** » qui a eu lieu les 27 et 28 mars à Strasbourg, à laquelle le Centre Nord-Sud a apporté une dimension globale.

Suite à cela, la réunion « **Images de l'autre dans l'enseignement de l'histoire – le rôle des institutions pour l'enseignement de l'histoire dans le Nord et le Sud** » a été co-organisée par le Centre Nord-Sud et la Division de l'enseignement de l'histoire, en partenariat avec le Réseau de développement Aga Khan, les 25-26 septembre 2008 au Centre Ismaili à Lisbonne. Cette réunion a rassemblé des spécialistes européens et du Sud pour discuter des nouvelles compétences dans l'enseignement de l'histoire au sein de sociétés culturellement diverses et de la création d'un réseau international d'institutions de formation de professeurs d'histoire.

Les conclusions de la réunion ont été présentées lors des « **États généraux culturels de la Méditerranée** » qui ont eu lieu les 4-5 novembre à Marseille et lors du **colloque du Conseil de l'Europe ayant pour thème « globalisation et image de l'autre: défis et nouvelles perspectives de l'enseignement de l'histoire en Europe »** qui a eu lieu à Istanbul le 30 novembre 2008 dans le cadre du projet « L'image de l'autre dans l'enseignement d'histoire ». L'objectif de cette réunion était de discuter de l'impact de la mondialisation sur les objectifs et le rôle de l'enseignement de l'histoire en Europe, et d'identifier des stratégies possibles dans ce contexte. Le Symposium fut aussi une opportunité de discuter plus en profondeur de la proposition de la Présidence française de l'Union européenne de produire un manuel d'histoire pour la Méditerranée, pour lequel le Centre Nord-Sud jouerait le rôle de facilitateur à un groupe de travail d'historiens pour la période 2009-2011.

Le séminaire d'évaluation du **Réseau de la Semaine de l'éducation à la citoyenneté mondiale** a eu lieu le 8 juin à Ljubljana. Le but de cette réunion annuelle est de fournir un espace pour que les coordinateurs nationaux de la Semaine d'éducation à la citoyenneté mondiale de 36 pays puissent partager les stratégies nationales développées pour le renforcement et l'amélioration de l'éducation à la citoyenneté mondiale. Le réseau s'est aussi accordé sur la version finale des Directives de l'Education à la citoyenneté mondiale, qui a été testée pour la première fois lors de l'Université Jeunesse et Développement organisée par le Centre à Molina en Septembre. Le

réseau a également engagé les préparatifs de la 10<sup>ème</sup> Semaine de l'éducation à la citoyenneté mondiale.

La 10<sup>ème</sup> **Semaine européenne de l'Education à la Citoyenneté Mondiale** s'est déroulée du 15 au 23 novembre. Cet événement a pour objectif d'encourager chaque année les professionnels et tous ceux concernés par l'éducation à la citoyenneté mondiale à s'engager dans des actions de sensibilisation dans ce domaine, notamment à travers le partage de bonnes pratiques aux niveaux national et européen grâce à l'outil informatique. Cette Semaine se veut un coup d'envoi pour une action tout au long de l'année. La Semaine a coïncidé cette année avec les **Journées Européennes du Développement**, organisées à Strasbourg du 15 au 17 novembre, auxquelles le Centre Nord-Sud a pris part, notamment dans l'atelier organisé par le Consensus européen sur l'éducation au développement sur le rôle des autorités locales et d'autres acteurs pour l'éducation au développement. A cette occasion le Centre a tenu, conjointement avec la direction de la communication du Conseil de l'Europe, un stand sur les activités développées par le Centre Nord-Sud et le Conseil de l'Europe dans les domaines de l'éducation à la citoyenneté mondiale et de l'éducation aux droits de l'homme. Les Journées européennes du développement 2008 ont accueilli pendant trois jours plus de 4 000 visiteurs de l'Europe et de l'Afrique.

En juillet 2008, le Centre Nord-Sud a lancé l'appel à candidatures pour son Prix **annuel Conscience du Monde** à travers le bulletin d'éducation à la citoyenneté mondiale et le site internet du Centre Nord-Sud. De nombreux projets ont été reçus en provenance de différents pays dont l'Autriche, la Belgique, Chypre, le Danemark, la Hongrie, l'Irlande, la Palestine, la Roumanie, la Slovaquie et le Royaume-Uni. Suite à l'évaluation des projets par un jury international, les trois lauréats pour le Prix Conscience du Monde sélectionnés en Novembre ont été :

1. DFID Global Schools Partnership – R-U
2. Global High Schools – Danemark
3. Tales of Disasters, by No Strings International & Trocaire – Irlande

La cérémonie de remise des Prix aura lieu lors du séminaire d'évaluation de la semaine d'éducation à la citoyenneté mondiale, en mars 2009 à Budapest.

Le Centre Nord-Sud a été invité pour l'inauguration de l'**université euro-méditerranéenne (EMUNI)** à Pororoz, Slovénie, le 9 juin, créée dans le cadre du partenariat Euro méditerranéen (EMP). La cérémonie d'ouverture a été présidée par le premier ministre de la République de la Slovénie et président du Conseil européen, en présence du président de la Commission européenne, du secrétaire général de la Ligue des Etats arabes et du président du Parlement européen. Le Centre est co-signataire de la charte fondatrice de l'université et par conséquent un de ses membres fondateurs.

Dans ce contexte, le Directeur exécutif du Centre Nord-Sud a participé à l'Assemblée Générale constitutive d'EMUNI, les 25 et 26 Novembre. Environ 90 des 118 membres de l'EMUNI (dont la plupart sont des Universités des deux rives de la Méditerranée) ont participé à cet important événement qui a posé les fondations légales et administratives du travail futur de l'EMUNI. Les statuts de l'Université ont été adoptés à l'unanimité, le choix du Président (le Maltais M. Josef Mifsud) a été également unanime, et des décisions additionnelles concernant l'établissement des structures d'EMUNI ont été prises. Les discussions ont démontré qu'il existe un intérêt et un engagement très fort entre les membres de l'EMUNI pour la mise en place des conditions permettant à la nouvelle Université de satisfaire les (grands) espoirs et attentes qui accompagnent sa création. Le CNS assurera, pour sa part, un impact adéquat du Conseil de l'Europe sur les futurs programmes de l'EMUNI.

Le Centre Nord-Sud a participé à la conférence de la présidence slovène de l'UE sur le **dialogue interculturel et l'éducation au développement**, organisée par la plate-forme slovène des ONGD, SLOGA, à Ljubljana les 9 et 10 juin. Pendant cette conférence, le Centre Nord-Sud a présenté en session plénière le Guide de l'éducation à la citoyenneté mondiale ainsi que le processus de recommandation politique pour l'éducation à la citoyenneté mondiale lancé en mars 2008. Une conférence de presse a été organisée le 11 juin en collaboration avec le bureau d'information du Conseil de l'Europe à Ljubljana et la plate-forme SLOGA pour présenter les résultats de la conférence et pour présenter le Guide de l'éducation à la citoyenneté mondiale

Le Centre Nord-Sud a aussi participé à la réunion générale annuelle de l'**Association irlandaise pour l'éducation au développement** (Dublin, 8 juillet). L'un des objectifs de la participation du Centre était de présenter le travail du Centre Nord-Sud dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté mondiale (avec le nouveau Guide de l'éducation à la citoyenneté mondiale), le Livre blanc du Conseil de l'Europe sur le dialogue interculturel "Vivre ensemble dans l'égalité" et d'identifier les liens pouvant être établis avec les acteurs de l'éducation au développement en Irlande. La présence du Centre Nord-Sud à Dublin a également été l'occasion de renouer des contacts fructueux avec les autorités irlandaises.

Les 9 et 10 octobre, le Centre Nord-Sud a participé au **Forum des ONG sur « les Partenariats Civiques pour la Citoyenneté et l'Enseignement des Droits de l'Homme »**, organisé par le Conseil de l'Europe à Strasbourg dans le cadre de la Présidence suédoise du Conseil des Ministres. Le but de ce Forum était de promouvoir les partenariats entre les gouvernements, les autorités locales et régionales, les organisations de la société civile et les autres acteurs pertinents, qui sont essentiels à un soutien efficace des PCC/EDH. Une recommandation sur leur faisabilité aux niveaux national et européen a été adoptée lors du Forum. Le Centre Nord-Sud a eu l'opportunité de présenter son travail aux environ 200 participants présents (des représentants des institutions internationales, de la société civile et des fondations actives dans le domaine des PCC/EDH) et a aussi été mentionné dans la Déclaration finale pour « développer des partenariats à travers les réseaux mondiaux existant du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe et le futur Centre Wergeland pour la promotion de la citoyenneté démocratique mondiale ».

Au cours de l'année 2008, le Centre Nord-Sud a développé des relations de travail avec les partenaires portugais dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté. Son partenaire principal est le **Ministère de l'éducation** avec lequel le Centre Nord-Sud entretient des relations de travail dans le cadre du programme EDC-HRE du Conseil de l'Europe pour réaliser les objectifs suivants :

- Mise à jour du profil pays du Portugal pour le site EDC-HRE
- Recensement des bonnes pratiques EDC-HRE dans le secteur formel et non formel
- Publication d'une compilation de bonnes pratiques EDC-HRE au Portugal
- Stages de formation EDC-HRE
- Traduction vers le portugais des outils pédagogiques EDC-HRE.

Le Centre Nord-Sud a aussi développé un partenariat de travail avec l'Agence portugaise de Développement, membre du Réseau Europe de l'Education à la citoyenneté mondiale, initialement créé par le Centre Nord-Sud.

En mai 2008, le Centre Nord-Sud a participé au **séminaire national sur l'ECM/ED** organisé par l'Institut portugais d'aide au développement pour réfléchir sur les contours d'une stratégie nationale pour l'ECM/ED. Des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux dans le domaine de l'aide au développement et de l'éducation au développement, des organisations de jeunesse et des organisations pour l'environnement ont pris part à ce séminaire. La collaboration

avec l'Institut portugais d'aide au développement concerne également la préparation/participation aux journées portugaises du développement.

Depuis janvier 2008, le Centre Nord-Sud s'est associé à la **Coalition portugaise pour la Campagne Internationale pour l'éducation** (*Global Campaign for Education*) pour la mise en place de la coalition et la préparation de la campagne portugaise.

Enfin, le Centre Nord-Sud a participé aux « **Journées du Développement** », du 5 au 7 juin, à Lisbonne, une initiative de l'Institut portugais pour l'appui au développement (IPAD, Instituto Português de Apoio ao Desenvolvimento) et du ministère des affaires étrangères du Portugal. Le Centre Nord-Sud a profité de cette occasion pour informer le public portugais de son travail et de ses priorités.

### 3.2 JEUNESSE

Les discussions qui ont lieu avec la Commission européenne sur **le suivi du Sommet euro-africain de la jeunesse**, dans le domaine de l'action jeunesse du Centre, ont constitué l'un des processus les plus importants de l'année. Le Centre a reçu le soutien de la Commission européenne quant à une série d'activités de suivi du Sommet de la Jeunesse pour les deux/trois prochaines années, débutant en 2009 (voir page 11).

Dans le cadre de son partenariat avec le Forum européen de la Jeunesse, le Centre Nord-Sud a organisé le **5<sup>e</sup> Stage de formation Afrique-Europe pour les Organisations de Jeunesse** du 31 mai au 7 juin à Coimbra. Le stage a e lieu pour la deuxième fois à la Fundação Bissaya Barreto, la 3<sup>e</sup> plus grande fondation du Portugal. Le stage s'est concentré principalement sur la participation de la jeunesse dans le partenariat stratégique Afrique-UE. Les participants ont acquis connaissances et compétences dans le but de développer les capacités de leurs organisations en tant qu'acteurs de la société civile dans ce processus et ils ont appris et échangé différents modèles et possibilités afin de renforcer leur participation politique, ainsi que la mise en œuvre de projets concrets dans le contexte euro-africain. Chacun des 30 participants a préparé un plan d'action personnel de deux ans en vue de renforcer la participation de leurs organisations respectives dans la coopération euro-africaine. Parmi les plans d'action, les principaux thèmes abordés étaient les suivants : l'éradication de la pauvreté, l'éducation, la santé, les droits de l'homme et l'éducation aux droits de l'homme, les politiques jeunesse, le dialogue interculturel et les migrations. Ces plans d'action commenceront en juin 2008, début du stage de formation, et se termineront en juin 2010, lorsque la coupe du monde de football se déroulera en Afrique du Sud. Ce calendrier a été calqué sur celui du « Premier plan d'action pour la mise en oeuvre du Partenariat Stratégique Afrique-UE » qui a été approuvé lors du Sommet UE-Afrique des chefs d'Etat.

Suite au succès su stage, la Fundação Bissaya Barreto a exprimé le désir de co-organiser, avec le Centre Nord-Sud et le Conseil de la Jeunesse Portugaise, la première édition des **Rencontres de la Connaissance et de la Citoyenneté**, consacrées aux Migrations et au Dialogue Interculturel dans le contexte Euro-africain. Cet événement a eu lieu du 21 au 23 octobre 2008.

Le 6 juillet, le Centre Nord-Sud a participé à la réunion de la présidence française de l'UE sur « **le dialogue interculturel et la jeunesse dans le contexte euro-méditerranéen** » à Marseille. L'objectif de la participation du Centre était de présenter son travail dans le domaine du travail de jeunesse mondial et du dialogue interculturel et d'apporter son expertise lors de l'un des ateliers de la conférence consacré au "Dialogue interculturel dans la vie de tous les jours".

L'**Université Jeunesse et Développement** (9<sup>e</sup> édition) s'est tenue à Mollina du 14 au 21 septembre. Plus de 300 personnes travaillant dans le domaine de la jeunesse ont participé à

l'Université de venant de plus de 90 pays différents et représentant plus de 200 organisations de jeunesse du monde entier. Sur le thème "**Dialogue interculturel**", ces participants ont été impliqués dans une douzaine de séminaires et stages de formation se déroulant en parallèle et ont produit des milliers d'heures de travail dans le domaine de la jeunesse au niveau mondial et interrégional, en seulement une semaine. L'Université a été ouverte par la Ministre de l'Égalité et de la Jeunesse du gouvernement espagnol, Madame Bibiana Aído, un témoignage renouvelé de l'engagement du gouvernement espagnol envers la coopération en matière de jeunesse au niveau global et plus particulièrement envers l'Université de Jeunesse et Développement. Les participants de l'Université de la jeunesse et du développement ont adopté une déclaration intitulée "Le 60ème Anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme: Vivre Ensemble dans l'égalité Dignité", ayant pour objectif d'apporter une contribution au Forum de Lisbonne qui a eu lieu les 10 et 11 novembre (voir page 23).

Une évaluation de l'Université Jeunesse et Développement s'est tenue le 12 novembre à Rotterdam. Les partenaires ont hautement apprécié le processus de l'Université et les résultats de cette activité en 2009, et ont entamé des discussions sur de futures améliorations et sur le lancement de l'édition 2009 de l'Université, qui célébrera son 10<sup>ème</sup> anniversaire. Cela sera une occasion importante et symbolique de refléter et souligner le travail mondial dans le domaine de la jeunesse et le Mouvement global de la jeunesse, et une parfaite opportunité de juger des réussites passées et formuler une réponse collective aux défis à venir au sein de ce partenariat.

Le Centre Nord-Sud a aussi participé et s'est adressé à **l'Assemblée générale annuelle du Forum européen de la jeunesse**, qui a eu lieu à Rotterdam le même jour. Ce fut une occasion importante de réaffirmer la coopération et le partenariat important avec les membres et la direction du Forum européen de la jeunesse, en tant que partenaire essentiel de la jeunesse pour le Centre Nord-Sud et membre de son Conseil exécutif, et de travailler à la préparation des activités jeunesse prévues pour 2009 dans le programme des activités du Centre. Un nombre de réunions bilatérales se sont tenues avec des organisations membres du Forum jeunesse pour discuter et préparer certaines activités, en particulier celles de l'Accord de gestion conjointe, qui sera mis en œuvre en étroit partenariat avec ces organisations.

### 3.3 DIALOGUE INTERCULTUREL

L'objectif dans ce domaine est de promouvoir des politiques de solidarité Nord-Sud en conformité avec les objectifs et principes du Conseil de l'Europe à travers le dialogue entre l'Europe, les pays du Sud de la Méditerranée et l'Afrique.

La première activité dans laquelle le Centre Nord-Sud s'est engagée en 2008 a été la **conférence sur « la résolution des conflits au 21<sup>e</sup> siècle »** qui s'est tenue du 26 au 28 mars 2008 à Johannesburg. Le Centre a organisé cette conférence conjointement avec l'Institut africain d'Afrique du Sud (ISA). Cet événement a rassemblé des représentants gouvernementaux et parlementaires, des autorités locales et régionales, ainsi que des membres de la société civile du Nord et du Sud, soit au total une cinquantaine de participants. Il avait pour objectif essentiel d'approfondir le débat sur les conflits actuels en Afrique et de préciser le rôle de la démocratie et de la bonne gouvernance dans la prévention, la gestion et la résolution de conflits.

Le Centre Nord-Sud, malgré les difficultés rencontrées dans la préparation de cette manifestation, principalement dues à l'absence prolongée du Coordinateur pour le dialogue euro-africain, a réussi à maintenir sa participation et à assurer la dimension parlementaire de la Conférence, comme il s'y était engagé. Au total, le Centre a apporté l'expertise d'une dizaine de parlementaires venus de divers pays d'Afrique subsaharienne. En outre, M. Gianni Buquicchio, Secrétaire de la Commission de Venise du Conseil de l'Europe, a présenté la contribution du

Centre dans les relations Nord-Sud ainsi que le rôle de la Commission de Venise dans la résolution de conflits.

Ce fut le premier événement organisé dans le cadre du nouvel **accord de coopération entre le Centre Nord-Sud et l'ISA** conclu en décembre 2007. Cet accord va non seulement renforcer la coopération entre les deux instituts mais devrait également contribuer à faire avancer les relations entre le Centre et l'Afrique du Sud. La Conférence a posé des bases solides pour développer la coopération future avec l'Institut africain.

**Les Rencontres de Tanger**, organisées par le Centre Nord Sud du Conseil de l'Europe et l'Association française Espace Alternatif, avec le soutien de la wilaya de Tanger et de la mairie de Tanger, se sont tenues les 25 et 26 avril 2008 à Tanger, au Maroc. Elles avaient pour but de créer un espace de dialogue et de réflexion sur les thématiques des migrations et du dialogue interculturel dans l'espace euro-méditerranéen. Les Rencontres ont regroupé une cinquantaine de participants de pays européens et sud méditerranéens, représentants de gouvernements, de parlements, de pouvoirs locaux et régionaux, académiciens, journalistes, représentants de la société civile. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a désigné une délégation de la Commission des migrations, des réfugiés et de la population pour participer aux travaux. Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux était représenté par le Président de la Chambre des Pouvoirs Locaux. La région de Sicile était représentée par le Ministre régional chargé de l'autonomie locale, de la famille et des affaires sociales.

Les sessions ont abordé quatre thèmes majeurs : (1) le rôle des parlementaires dans le dialogue euro-méditerranéen sur les migrations, (2) les rôles des autorités et des collectivités locales dans la gestion des migrations, les médias, enjeux et perspectives dans le dialogue interculturel, ainsi que (3) le partenariat euromed et (4) l'Union pour la méditerranée. Les débats des Rencontres ont mis en exergue la réelle nécessité du dialogue entre les peuples des deux rives de la Méditerranée, mais aussi les difficultés qui jalonnent sa mise en œuvre. Enfin, une recherche d'outils pour le servir a été jugée utile. Des recommandations ont été proposées, principalement sur :

- le renforcement du rôle joué par le Centre Nord-Sud ;
- une action plus engagée des parlementaires et particulièrement ceux de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ;
- les synergies à développer entre les différents acteurs du quadrilogue.

La recommandation d'instituer une Plateforme de dialogue euro-méditerranéen, constituée par des représentants de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et du Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, coordonnée par le Centre Nord-Sud a été présentée. Le Centre assurera, avec ses partenaires du Conseil de l'Europe et ses réseaux méditerranéens, une réunion de suivi en 2009.

Le Centre Nord-Sud a participé à la **Conférence annuelle et Assemblée générale de la COPEAM (Conférence Permanente de l'Audiovisuel Méditerranéen) du 16 au 18 mai à Bucarest**. La thématique de la conférence 2008 était « Médias et nouveaux enjeux interculturels : Méditerranée sans frontières ». La conférence, organisée par la Television Roumaine et la Radio roumaine, s'est déroulée au Parlement roumain. Le Gouvernement roumain était représenté, à l'ouverture officielle, par M. Anton Niculescu, Secrétaire d'Etat du Ministère des Affaires Etrangères et M. Demeter Andras, Secrétaire d'Etat du Ministre de la Culture. La conférence a regroupé 150 participants des pays du pourtour méditerranéen.

La présentation de la Directrice Générale de la DGIV a suscité un grand intérêt pour le Livre Blanc et la Campagne du Conseil de l'Europe contre les discriminations, soulignant la dimension méditerranéenne que le Centre Nord-Sud pouvait apporter à cette campagne.

Le Centre Nord-Sud a participé les 12 et 13 juin, à Fès, aux réunions des **Commissions de l'Assemblée parlementaire méditerranéenne sur le Dialogue Interculturel et les Migrations**. La conférence était organisée par le Parlement marocain et a attiré de nombreuses délégations de parlements nationaux européens et sud méditerranéens étaient présentes. Le Centre Nord-Sud a présenté le travail effectué, depuis de nombreuses années, dans le domaine du Dialogue Interculturel et des migrations, ainsi que les partenariats développés avec la plupart des pays du pourtour méditerranéen. Dans la résolution finale adoptée par les parlementaires de l'Assemblée parlementaire méditerranéenne, le Centre Nord-Sud a été reconnu comme un partenaire crédible pour l'Assemblée parlementaire méditerranéenne, en collaboration avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Les 23 et 24 juin, le Centre a co-organisé avec la DGIV du Conseil de l'Europe le **séminaire sur la "Diversité culturelle et les médias"**, soutenu et accueilli par la Fondation luso-américaine et organisé dans le cadre de la campagne du Conseil de l'Europe contre la discrimination "Tous différents - Tous égaux". Le séminaire, qui a eu lieu à Lisbonne, a rassemblé 35 participants de pays d'Europe et du Maghreb, pour l'essentiel des journalistes, des formateurs, des représentants d'organisations internationales et de la société civile du Nord et du Sud. Le séminaire portait sur la formation des journalistes et des personnes travaillant dans les médias concernant les questions interculturelles et de discrimination. Le Centre Nord-Sud et la DGIV vont donner suite à ce séminaire en 2009, en se centrant sur le rôle des médias comme vecteur du dialogue interculturel et d'une meilleure compréhension dans la région méditerranéenne.

Le Centre Nord-Sud a participé à la Conférence annuelle et à **l'Assemblée générale d'Euromesco**, tenues à Amman (Jordanie) les 16 et 17 octobre. Le thème de la conférence annuelle était « Les relations euroméditerranéennes entre continuité et coopération renforcée : quo vadis Barcelone ? » Un état des lieux du Processus de Barcelone a été fait par les participants. L'articulation entre le processus de Barcelone et l'Union pour la Méditerranée a été le point central de la conférence, à travers des analyses des perspectives offertes par ce nouveau processus pour les relations euroméditerranéennes. La représentante du Centre Nord-Sud, élue présidente de l'Assemblée générale d'Euromesco lors de la Conférence d'Istanbul en octobre 2005, a présidé l'Assemblée générale d'Amman à laquelle la Commission européenne, en tant que financeur du Réseau Euromesco était représentée. Les débats durant l'Assemblée générale ont porté essentiellement sur l'avenir et les orientations d'Euromesco, en tant que « think tank » de construction de mesures de confiance entre l'Europe et les pays sud méditerranéens.

Le Centre Nord-Sud a organisé en partenariat avec la DGIV et l'ALECSO les « **journées euro arabes pour une compréhension réciproque** ». Le symposium s'est tenu à Tunis les 27 et 28 octobre et était articulé autour de 3 ateliers : histoire, langues et médias comme outils d'une meilleure compréhension culturelle. Le Centre a organisé et présidé l'atelier « Médias et nouveaux enjeux culturels », abordant l'image de l'Autre dans les médias, la lutte contre les stéréotypes, l'éthique et la déontologie par rapport à la liberté de la presse. Les recommandations de l'atelier serviront de base pour les orientations en vue d'une coopération future entre le Centre Nord-Sud, l'ALECSO et d'autres partenaires du Centre dans les pays arabes.

D'autre part, le Centre Nord-Sud a participé, sur invitation du Conseil constitutionnel algérien et la Commission de Venise, au **Colloque sur l'interprétation constitutionnelle**, qui s'est tenu à Alger les 30 et 31 octobre. Le colloque a regroupé une grande partie des Conseils constitutionnels des pays arabes (les 3 pays du Maghreb sont membres de la Commission de

Venise), et certains pays africains. Le Président du Conseil Exécutif a été l'un des orateurs officiels du Colloque. Le Colloque a aussi permis d'organiser des réunions préparatoires en vue de la conférence mondiale sur la justice constitutionnelle les 23 et 24 janvier 2009 au Cap.

Le Centre a participé à la **Conférence des Ministres responsables de la Culture**, qui s'est tenue à Bakou les 2 et 3 décembre. Organisée par le gouvernement d'Azerbaïdjan et le Conseil de l'Europe, cette conférence avait pour thème « le Dialogue interculturel comme fondement de la paix et du développement durable » en Europe et dans les régions voisines ». Elle a réuni les Etats membres du Conseil de l'Europe et un certain nombre de pays voisins, membres de l'Organisation de la Conférence islamique (OIC). L'accent a été mis sur le rôle, l'enjeu et les objectifs du dialogue interculturel, devenu une priorité dans l'agenda de la plupart des organisations internationales, et auquel les pays participants à la conférence attachent une importance particulière. Le dialogue interculturel a été présenté comme alternative à la culture du rejet, de la violence et de l'exclusion de l'autre qui prédomine trop souvent. Les participants ont appelé à une coopération et un dialogue constructifs fondés sur le principe du respect de la diversité culturelle.

Finally, suite au Forum de Lisbonne 2008 (voir page 23), le Centre Nord-Sud a été invité à participer à la réunion du **Réseau arabe pour les droits économiques, sociaux et culturels (ARADESC)**, tenue à Rabat les 8 et 9 décembre. Sur le thème « Les Droits Culturels au Maghreb et en Egypte », ce séminaire était organisé par le Bureau de l'Unesco pour le Maghreb et l'ISESCO, en partenariat avec l'Observatoire pour la diversité et les droits culturels de Fribourg. Des experts du Maroc, Algérie, Tunisie, Lybie, Egypte et Mauritanie ont présenté des rapports sur la situation des droits culturels dans leurs pays respectifs. Les débats ont porté sur la promotion et la protection des droits culturels et leur caractère essentiel dans les pays arabes, du fait de la grande diversité culturelle de la région. Les diversités religieuses, de genre, et linguistique ont été largement analysées par les experts des différents pays. Les limites et les obstacles à la mise en œuvre des droits culturels ont été relevés dans les trois pays du Maghreb, en Libye et en Egypte de même que le décalage entre les lois et leur application.

La représentante du Centre Nord-Sud a insisté sur les principes d'universalité et d'indivisibilité des droits, en mettant en avant la pertinence du processus initié par le forum de Lisbonne 2008. Dans les recommandations du séminaire, le Centre Nord-Sud a été intégré dans le Réseau ARADESC, qui comprend aussi l'UNESCO, l'Institut Arabe des Droits de l'Homme, l'Isesco et l'Observatoire pour la diversité et les droits culturels de Fribourg.

## 4 PROCESSUS PERMANENTS

### 4.1 PRIX NORD-SUD

Le Prix Nord-Sud du Conseil de l'Europe est attribué annuellement depuis 1995 à deux personnalités qui se sont distinguées par leur attachement profond, des réalisations remarquables et/ou des espoirs pour l'avenir apportés dans le domaine de la promotion des droits de l'homme, la défense de la démocratie pluraliste, le partenariat et la solidarité Nord-Sud. Le jury du Prix Nord-Sud du Conseil de l'Europe a décerné le Prix Nord-Sud 2007 à **Mme Simone Veil**, Fondatrice de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, ancienne Ministre d'Etat de la France et ancienne Présidente du Parlement européen, et à **M. Kofi Annan**, ancien Secrétaire Général des Nations Unies, pour leur contribution à la défense et à la promotion des droits de l'Homme à travers le monde. La 13<sup>ème</sup> Cérémonie officielle de remise du Prix Nord-Sud s'est déroulée à Lisbonne le 1<sup>er</sup> avril, à l'Assemblée de la République du Portugal, en présence du Président de la République portugaise, M. Cavaco Silva, du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, M.

Terry Davis, du Président de l'Assemblée parlementaire M. Lluís Maria de Puig, et du Président de l'Assemblée parlementaire portugaise, M. Jaime Gama.

Le Prix Nord-Sud a bénéficié d'une très grande couverture médiatique, tant au niveau de la presse écrite que des télévisions et chaînes de radio. Couverture qui a, bien entendu, des retombées importantes de visibilité sur le Conseil de l'Europe et le Centre Nord-Sud. Dans la presse portugaise, la cérémonie a été couverte par l'ensemble de la presse écrite, TV et radio (Espresso, Diario de Noticias, Publico, Sol, Correio da Manha, etc.) et par les chaînes RTP, RTP1, RTP international, RTP2, TVI, SIC Noticias). Les agences de presse Reuters, Agence France Presse, Agencia Xinhua, radio France Internationale ont, aussi, disséminé l'information vers leurs réseaux, ainsi que des chaînes de TV internationales, y compris : BBC, Al Jazira, LCI et Euronews. La presse a fait une série d'interviews avec les lauréats, avec le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe et avec le Directeur Exécutif du Centre Nord-Sud. Un dossier de presse est disponible.

L'appel à candidatures du **Prix Nord-Sud 2008** a été lancé début avril et 32 nominations ont été reçues. Les candidatures étaient équilibrées et venaient à la fois du Nord et du Sud. Il est important de noter que plus d'un tiers des nominations ont été adressées par les parties prenantes/partenaires du Centre Nord-Sud. Le jury du Prix, qui est composé de membres du Bureau du Conseil exécutif et du Secrétaire général du Conseil de l'Europe, s'est réuni le 19 juin pour désigner les lauréats. À cette occasion, le jury s'est félicité d'avoir reçu des nominations de personnalités de grande envergure et, suite à un échange de vue approfondi, a décidé de décerner le Prix Nord-Sud 2008 à M. Jorge Sampaio (Portugal) et à sa Majesté la Reine Rania Al-Abdullah (Jordanie). Les deux lauréats ont confirmé leur acceptation du prix et les contacts ont été établis avec les autorités compétentes (le Président de la République et le Président du parlement du côté du pays hôte, le Secrétaire Général et le président de l'APCE du côté du CdE) pour les préparatifs pour la cérémonie, prévue le 16 mars 2009 à Lisbonne.

## 4.2 FORUM DE LISBONNE

Le Forum de Lisbonne est une plate-forme de dialogue, de partage d'expériences, d'expertise et de bonnes pratiques, entre l'Europe et les autres continents - en particulier les régions voisines que sont la rive sud de la Méditerranée, le Moyen-Orient et l'Afrique. Mis en place sur une base annuelle par le Centre Nord-Sud à partir de 1994, le Forum se concentre sur les questions qui sont au cœur du mandat - et de l'action - du Conseil de l'Europe : les droits de l'homme, la gouvernance démocratique et l'Etat de droit.

Le thème pour le Forum 2008 était « **le principe d'universalité des droits de l'homme et sa mise en œuvre aux niveaux international et régional** ». Le Forum a été consacré à une analyse générale de la situation, 60 ans après la proclamation solennelle de la déclaration universelle des droits de l'homme par l'Assemblée générale des Nations-Unies le 10 décembre 1948. En tenant compte des travaux déjà accomplis par le Conseil de l'Europe et/ou le Centre Nord-Sud ainsi que des autres manifestations organisées en Europe ou ailleurs dans le contexte du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Forum de Lisbonne 2008 a constitué une nouvelle occasion de partager l'expérience européenne avec les autres continents, et d'échanger les points de vues et les bonnes pratiques avec les systèmes mis en place dans d'autres parties du monde, notamment à travers des organisations régionales telles que l'Union africaine, la Ligue arabe ou l'Organisation des Etats américains. Il a constitué aussi un cadre d'analyse des changements géopolitiques intervenus depuis 1948 et de leurs conséquences en matière de droits de l'homme, en termes de conception, interprétation et application.

Le Forum a été organisé en partenariat avec l'Alliance des Civilisations, la Commission de Venise et la Fondation Gulbenkian à Lisbonne. La participation a été de haut niveau, comprenant le Haut Représentant des Nations Unies pour l'Alliance des Civilisations, M. Jorge Sampaio, le Président de la Cour européenne des droits de l'homme, Mr Jean-Paul Costa, et la Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes du Portugal, Mme Teresa Ribeiro, ainsi que des experts des droits de l'homme et parlementaires originaires d'Europe, d'Afrique, des Amériques, de la région Arabe et d'Asie. Des messages vidéo et/ou écrits ont été adressés au Forum par les Présidents de la Commission européenne et du Parlement européen, ainsi que le Président de l'Assemblée parlementaire, la Secrétaire Générale adjointe et le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe.

Sur la base de cette analyse, un programme de travail a été adopté pour les années à venir, en se concentrant sur certains droits qui font plus particulièrement débat et/ou suscitent des difficultés / différences / divergences de mise en œuvre importantes<sup>3</sup>.

## 5 INFORMATION FINANCIÈRE

D'après le budget approuvé par le Conseil exécutif en novembre 2007, le total des recettes pour 2008 s'élevait à 1.002.400 euros. Au cours de l'année, avec l'adhésion de la République du Monténégro au Centre Nord-Sud, et le versement de contributions additionnelles ou volontaires d'Etats membres ou d'autres parties prenantes du Centre Nord-Sud, le budget a été porté à 1 112 024 euros. Ceci représente une augmentation de 11% qui a été principalement orientée vers les dépenses liées au programme.

Suivant la tendance des années précédentes, le Centre a réussi en outre à mobiliser des recettes supplémentaires par le biais de contributions en nature ou d'activités organisées en partenariat, pour un total qui peut être estimé à 267 020 euros.

Ces ressources supplémentaires (financières ou en nature) représentent un total de 367 678 euros, ce qui a considérablement renforcé la capacité du Centre à mettre en œuvre ses activités.

En novembre 2008, le Centre a signé un Accord de gestion conjointe avec la Commission européenne (Bureau de coopération EuropAid), qui porte sur la période 2009-2011, et représente un montant de 900 000 euros du côté de la Commission (68% du total du coût de l'action). En outre, dans le cadre de sa participation au Partenariat CdE/CE sur la jeunesse, le Centre sera chargé, en 2009, de gérer un nouveau programme de 200 000 euros, financé à 50% par la Commission européenne, afin de renforcer la coopération euro-africaine dans le domaine de la jeunesse.

Ces développements ont permis au Centre Nord-Sud de mettre en œuvre une politique de « croissance nominale zéro », en ce qui concerne les contributions obligatoires de ses Etats membres pour le budget 2009.

Du côté des dépenses, durant le premier trimestre 2008, les travaux du Centre se sont principalement orientés vers la réflexion interne et le positionnement stratégique de l'institution. Entre le mois d'avril et la fin de l'année, les recettes allouées aux dépenses de programme ont

---

<sup>3</sup> La liste des thèmes choisis est la suivante : l'impact de la mondialisation sur les droits de l'homme, le principe d'égalité entre les femmes et les hommes, libertés d'expression, de conscience et de religion, les droits de l'homme, base d'intégration de la diversité culturelle, sécurité et libertés, créer une culture des droits de l'homme par l'éducation, et l'abolition de la peine de mort.

augmenté en harmonie avec la mise en œuvre du programme d'activités. Néanmoins, l'impact du premier trimestre et le besoin d'ajuster le programme d'activités à la lumière du document stratégique ont conduit à reporter ou annuler certaines activités. Ceci explique pourquoi le montant de dotations non-affectées s'est élevé à quelque 70 000 euros en fin d'année. Par ailleurs, la réduction du personnel de 2007 à 2008 a également contribué à la réduction des dépenses de fonctionnement général du secrétariat (ex. : communications, fournitures de bureau, correspondance, production de documents).

Pour plus d'informations, se référer à l'Annexe 1.

**RELEVÉ DES RESSOURCES FINANCIÈRES****1 RECETTES<sup>4</sup>**

Contributions obligatoires des Etats membres	831 762,00 <sup>5</sup>
Contributions volontaires supplémentaires	100 658,00
Contribution volontaire du Portugal pour le loyer du CNS	160 317,00
Intérêts bancaires (calculés pour l'année en cours)	19 287,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 112 024,00</b>

**1.1 DETAIL DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES REÇUES****1.1.1 Financier**

Date	Organisation / Entité	Montant €	Ligne Budg	Activité / Projet / Programme
01/01/2008	Urad RS ZA (Slovenia)	9.150,00	5025/6566/299	Activité en rapport avec le partenariat Euro-Med Jeunesse entre le CoE et l'UE
27/03/2008	MAE Portugais	23 900,00	5025/6566/299	Suivi du Sommet Jeunesse Afrique-Europe
04/06/2008	Irish Aid	7 000,00	5025/6565/299	Prix Conscience du Monde 2007
12/06/2008	Frais d'inscription - participants du cours de formation Afrique-Europe 2008	925,00	5025/6566/299	Université Jeunesse et Développement 2008
18/06/2008	EC – paiement final Convention 2003-1791-001	6 282,96	5025/6566/299	Programme Jeunesse
20/06/2008	Contrat Euromesco MED/2005/109-063 - 15.09.06	5 700,00	5025/6565/299	Programme Education à la Citoyenneté Mondiale
2/10/2008	Frais d'inscription - participants de la 9ème Université de Jeunesse et Développement	1 850,00	5025/6566/299	Université Jeunesse et Développement 2008
07/10/2008	Gouvernement du Liechtenstein	25 000,00	5025/6568/299	Forum de Lisbonne 2008-2011 (10 000€ pour l'édition de 2008 et 5 000€ pour chaque année entre 2009 et 2011)
13/11/2008	Gouvernement d'Espagne	30 000,00	5025/6565-6566-6569/299	Conférence sur les femmes en tant qu'acteurs du changement dans les sociétés méditerranéennes (7500€) ; Atelier d'experts sur l'enseignement de l'histoire en Méditerranée (7500€) ; 1 <sup>ère</sup> phase : stage de formation Afrique-Europe de long-terme pour formateurs et 6 <sup>ème</sup> stage de formation Afrique-Europe pour les Organisations de la jeunesse (10000€) ; Dimension euro-med : séminaire lors de l'Université

<sup>4</sup> Tous les montants sont en EUROS

<sup>5</sup> Y compris la contribution du Monténégro en 2008 (8.262 €)

				<i>jeunesse et développement (5000€)</i>
	<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>100 658,00</b>	

### 1.1.2 Autres formes d'aide externe (en nature, activités co-organisées)

Forme d'aide	Organisation / Entité	Montant	Service(s) / Bien(s) mis à disposition	Activité / Projet / Programme
En nature	Assemblée de la République Portugaise	5.000,00	salles, cocktail, repas, publications, cabines d'interprétation, 2 voitures et gardes du corps pour les VIPs	<i>Cérémonie du Prix Nord-Sud 2007, Lisbonne, 1 avril</i>
co-org	Africa Institute of South Africa	42.000,00	Frais de voyage (40 experts), salles de réunion et frais de séjour	<i>Séminaire "Conflict Resolutions in the 21<sup>st</sup> Century", Johannesburg, 26-28 mars<sup>6</sup></i>
En nature	Commission Européenne représentation à Lisbonne	1.200,00	Salle de réunion et cabines d'interprétation	<i>Réunion du Conseil Exécutif de mars</i>
co-org	Association Espace Alternatif	3.820,00	Repas, salle de réunion, équipement d'interprétation	<i>Rencontres Euro-Med sur «Migrations et dialogue interculturel», Tanger, 25-26 avril</i>
co-org	Forum Jeunesse	4.000,00	Frais de voyage des participants européens	<i>Cours de Formation Afrique-Europe TC, Coimbra, 31 mai - 7 juin</i>
En nature	Fondation Bissaia Barreto et Gouvernement Civil de Coimbra	10.000,00	Repas, transport sur place, salles de réunion	<i>Cours de Formation Afrique-Europe TC, Coimbra, 31 mai - 7 juin</i>
En nature	Fundação Luso-Americana	4 000,00	Repas, salle de réunion, équipement d'interprétation	<i>Séminaire Médias et Diversité Culturelle, Lisbonne, 23-24 juin</i>
En nature	Institut de la Jeunesse de l'Espagne	159 200,00	Hébergement, repas, salles de réunion, bureaux et équipement, transports locaux, interprétation et équipement d'interprétation	<i>9eme Université de Jeunesse et Développement, Mollina, 14-21 septembre 2008</i>
En nature	Fondation Agha Khan	4 600,00	Repas, salles de réunion, interprétation, équipement e assistance technique	<i>Seminar « Networking of institutions and resource centres training history teachers », Lisbonne, 25-26 septembre</i>
En nature	ALECSO	10 000,00	Repas, salles de réunion	<i>CoE/ALECSO Symposium sur le dialogue interculturel, Tunis, 27-28 octobre</i>
En nature	Assemblée Nationale du Cape Vert	18 000,00	Salle de réunion, pauses-café, assistance technique, dépenses administratives, visite organisée, bureaux et équipement	<i>Conférence sur Education et dialogue interculturel, Cidade da Praia, 31 octobre 2008</i>
En nature	Représentation de la Commission européenne à Lisbonne	1 200,00	Salle de réunion et interprétation	<i>Réunion du Conseil exécutif, novembre</i>
En nature	Fondation Gulbenkian	4 000,00	Salle de réunion et interprétation, assistance technique, 2 déjeuners, et autres équipements	<i>Forum de Lisbonne 2008</i>
	<b>SUB-TOTAL</b>	<b>267.020,00</b>		
	<b>TOTAL (1.1.1 + 1.1.2)</b>	<b>367.678,00</b>		

<sup>6</sup> Le CNS a financé la participation de 7 experts de pays africains, ce qui a représenté un coût total de 3.000 €.

## 2 DEPENSES

### 2.1 BUDGET BL

CCM	Article	Description	Budget €	Dépenses Réelles €	Disponible €	Solde €
<b>Budget Head : 6507 BL- Education à la citoyenneté mondiale et à la jeunesse</b>						
00400	<a href="#">000001</a>	Remun. du personnel permanent	67 516,00	67 515,12	,88	,88
	<a href="#">000056</a>	Telecommunications	3 200,00	2 972,89	227,11	227,11
	<a href="#">000057</a>	Equipement materiel de bureau	5 900,00	4 907,98	991,99	992,02
	<a href="#">000059</a>	Loyer - bureaux	52 825,03	52 825,03	,00	,00
	<a href="#">0000124</a>	Production et affranchissement de documents	3 600,00	1 599,62	2 000,38	2 000,38
	<a href="#">0000263</a>	Activites financees cont. vol.	65 382,96	65 382,96	,00	,00
	<a href="#">0000264</a>	Depenses de programme	95 400,00	90 062,03	5 337,97	5 337,97
	<a href="#">0000378</a>	Contributions au Budget ordinaire	5 800,00	5 800,00	,00	,00
	<a href="#">0000379</a>	Contributions aux Pensions	7 897,30	7 892,52	4,78	4,78
<b>Total Budget Head : 6507</b>			<b>307 521,29</b>	<b>298 958,15</b>	<b>8 563,11</b>	<b>8 563,14</b>

### Budget Head : 6508 BL- Dialogue avec l'Afrique et les pays transmediterranéens

	<a href="#">000001</a>	Remun. du personnel permanent	70 583,00	59 055,88	11 527,12	11 527,12
	<a href="#">000056</a>	Telecommunications	4 300,00	3 545,82	754,18	754,18
	<a href="#">000057</a>	Equipement materiel de bureau	4 500,00	3 249,84	1 250,17	1 250,16
	<a href="#">000059</a>	Loyer - bureaux	39 883,35	39 883,34	,01	,01
	<a href="#">0000124</a>	Production et affranchissement de documents	1 900,00	248,21	1 651,79	1 651,79
	<a href="#">0000263</a>	Activites financees cont. vol.	32 500,00	32 500,00	,00	,00
	<a href="#">0000264</a>	Depenses de programme	133 400,00	119 091,92	14 308,08	14 308,08
	<a href="#">0000378</a>	Contributions au Budget ordinaire	4 300,00	4 300,00	,00	,00
	<a href="#">0000379</a>	Contributions aux Pensions	11 542,79	8 871,59	2 671,20	2 671,20
<b>Total Budget Head : 6508</b>			<b>302 909,14</b>	<b>270 746,60</b>	<b>32 162,55</b>	<b>32 162,54</b>

### Budget Head : 6509 BL- Politique de communication

	<a href="#">000001</a>	Remun. du personnel permanent	24 400,00	19 685,47	4 714,53	4 714,53
	<a href="#">000056</a>	Telecommunications	1 800,00	1 460,14	339,86	339,86
	<a href="#">000057</a>	Equipement materiel de bureau	3 900,00	2 701,48	1 198,51	1 198,52
	<a href="#">000059</a>	Loyer - bureaux	27 041,68	27 041,68	,00	,00
	<a href="#">0000124</a>	Production et affranchissement de documents	1 400,00	539,73	860,27	860,27
	<a href="#">0000125</a>	Publications et Impressions soustraitees	3 600,00	3 228,59	371,41	371,41
	<a href="#">0000264</a>	Depenses de programme	25 300,00	20 432,05	4 867,95	4 867,95
	<a href="#">0000378</a>	Contributions au Budget ordinaire	1 500,00	1 500,00	,00	,00
	<a href="#">0000379</a>	Contributions aux Pensions	2 957,21	2 957,21	,00	,00
<b>Total Budget Head : 6509</b>			<b>91 898,89</b>	<b>79 546,35</b>	<b>12 352,53</b>	<b>12 352,54</b>

### Budget Head : 6510 BL- Encadrement / Direction

	<a href="#">000001</a>	Remun. du personnel permanent	241 301,00	241 300,23	,77	,77
	<a href="#">0000002</a>	Indemnites du personnel permanent	4 600,00	2 166,74	2 433,26	2 433,26
	<a href="#">000056</a>	Telecommunications	4 100,00	3 790,69	309,31	309,31
	<a href="#">000057</a>	Equipement materiel de bureau	5 900,00	4 695,16	1 204,87	1 204,84
	<a href="#">000059</a>	Loyer - bureaux	40 566,70	40 566,70	,00	,00
	<a href="#">0000080</a>	Frais de Mission	15 500,00	15 068,75	431,25	431,25

<a href="#">0000083</a>	Frais de voy/sej delegations reunions stat.	11 100,00	4 412,65	6 687,35	6 687,35
<a href="#">0000084</a>	Frais de voy/sej et de representation du President ou de son representant	11 000,00	9 671,62	1 328,38	1 328,38
<a href="#">0000115</a>	Interpretation	4 400,00	4 358,51	41,49	41,49
<a href="#">0000116</a>	Traduction	3 200,00	2 958,34	241,66	241,66
<a href="#">0000124</a>	Production et affranchissement de documents	3 800,00	3 732,09	67,91	67,91
<a href="#">0000167</a>	Frais de representation	1 400,00	1 284,99	115,01	115,01
<a href="#">0000378</a>	Contributions au Budget ordinaire	23 200,00	23 200,00	,00	,00
<a href="#">0000379</a>	Contributions aux Pensions	31 302,70	31 302,70	,00	,00

<b>Total Budget Head : 6510</b>	<b>401 370,40</b>	<b>388 509,17</b>	<b>12 861,26</b>	<b>12 861,23</b>
---------------------------------	-------------------	-------------------	------------------	------------------

<b>Total CCM : 00400</b>	<b>1 103 699,72</b>	<b>1 037 760,27</b>	<b>65 939,45</b>	<b>65 939,45</b>
	<b>100%</b>	<b>94,03%</b>	<b>5,97%</b>	<b>5,97%</b>

## 2.2 COMPTE LC

CCM	Article	Description	Budget €	Dépenses Réelles €	Disponible €	Solde €
-----	---------	-------------	----------	--------------------	--------------	---------

### Budget Head : 6565 LC Strategies and CB Global Education

<a href="#">0000003</a>	Remun. du personnel temporaire	85 604,22	76 609,73	8 994,49	8 994,49
<a href="#">0000299</a>	Depenses Operationnelles	47 259,30	43 626,31	3 632,99	3 632,99
<b>Total Bhead : 6565</b>		<b>132 863,52</b>	<b>120 236,04</b>	<b>12 627,48</b>	<b>12 627,48</b>

### Budget Head : 6566 LC Training & CB Youth

<a href="#">0000003</a>	Remun. du personnel temporaire	89 268,59	88 504,38	662,21	764,21
<a href="#">0000299</a>	Depenses Operationnelles	36 704,82	17 946,28	18 758,54	18 758,54
<b>Total Bhead : 6566</b>		<b>125 973,41</b>	<b>106 450,66</b>	<b>19 420,75</b>	<b>19 522,75</b>

### Budget Head : 6567 LC Intercultural dialogue

<a href="#">0000003</a>	Remun. du personnel temporaire	77 921,00	74 367,70	3 471,10	3 553,30
<a href="#">0000299</a>	Depenses Operationnelles	24 706,03	23 463,26	1 242,77	1 242,77
<b>Total Bhead : 6567</b>		<b>102 627,03</b>	<b>97 830,96</b>	<b>4 713,87</b>	<b>4 796,07</b>

### Budget Head : 6568 LC Dialogue, Human Rights, Democracy & Development

<a href="#">0000003</a>	Remun. du personnel temporaire	45 116,48	44 826,53	289,95	289,95
<a href="#">0000299</a>	Depenses Operationnelles	43 765,68	21 609,68	22 156,00	22 156,00
<b>Total Bhead : 6568</b>		<b>88 882,16</b>	<b>66 436,21</b>	<b>22 445,95</b>	<b>22 445,95</b>

### Budget Head : 6569 LC Migration & Development

<a href="#">0000003</a>	Remun. du personnel temporaire	37 250,00	37 000,80	46,00	249,20
<a href="#">0000299</a>	Depenses Operationnelles	13 500,00	5 994,74	7 505,26	7 505,26
<b>Total B Head : 6569</b>		<b>50 750,00</b>	<b>42 995,54</b>	<b>7 551,26</b>	<b>7 754,46</b>

<b>Total CCM : 00400</b>	<b>501 096,12</b>	<b>433 949,41</b>	<b>66 759,31</b>	<b>67 146,71</b>
--------------------------	-------------------	-------------------	------------------	------------------

**COMPOSITION DU CONSEIL EXECUTIF 2008-2010**

<b>Représentants des Etats membres</b>	1	Chypre
	2	Finlande
	3	Allemagne
	4	Pays-Bas
	5	Malte
	6	Saint Marin
	7	Espagne*
	8	Suisse*
<b>Parlementaires</b>		
<b>Assemblée parlementaire<sup>(1)</sup></b>	9	M. Kimmo Sasi*
	10	M. Wolfgang Wodarg
<b>Parlement européen<sup>(2)</sup></b>	11	M. Ryszard Czarnecki
	12	M. Alain Hutchinson
<b>Congrès des pouvoirs locaux et régionaux<sup>(3)</sup></b>	13	M. Jean-Claude Frecon
	14	M. Ian Micallef
	15	Mme Ludmila Sfirloaga*
	16	
<b>Représentants des ONG:</b>		
<b>Conférence des OING du Conseil de l'Europe</b>	17	Mme Annelise Oeschger*
<b>Regroupement Nord-Sud des OING du Conseil de l'Europe</b>	18	M. Michel Julien
<b>Forum européen de la jeunesse</b>	19	M. Christoffer Grønstad
<b>Réseau Europe d'éducation à la citoyenneté mondiale (GENE)</b>	20	M. Helmuth Hartmeyer
<b>Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement (CONCORD)</b>	21	Mme Rilli Lappalainen
<b>Institut européen des itinéraires culturels</b>	22	Mme Erna Hennicot-Schoepges
<b>Représentants du Sud:</b>		
<b>Membre du Parlement de l'Afrique du Sud</b>	23	M. Ben Turok
<b>Secrétaire Général de l'Union du Maghreb arabe</b>	24	M. Habib Ben Yahia
<b>A confirmer</b>	25	
<b>Secrétaire Général du Conseil de l'Europe ou son/sa représentant(e):</b>	26	Mme Gabriella Battaini-Dragoni
<b>Représentant de la Commission européenne<sup>(4)</sup> :</b>	27	Mme Luisella Pavan-Woolfe*

\* Membre du Bureau

(1) Suppléantes: Mme Maria Manuela de Melo et Mme Antigoni Papadopoulou

(2) Suppléantes : Mme Marie-Arlette Carlotti et Mme Madeleine Jouye de Grandmaison

(3) Suppléantes : M. Michel Guegan et Mme Esther Maurer

(4) Suppléant : M. Jérôme Legrand

## ORGANIGRAMME DU CENTRE NORD-SUD (DECEMBRE 2008)

